

## INFORMATION

Par délibération n° 2024-04, le Conseil Municipal a voté l'installation  
de 3 bornes escamotables dans le village  
afin de limiter la circulation en période estivale.

Place Albert Roure  
Rue de la Fontaine  
Rue du portail

Les travaux débutent lundi 8 avril 2024 pour une durée d'un mois.

La circulation sera interrompue sur chaque site en fonction de  
l'avancement du chantier.

Merci de votre compréhension.

Le Maire,  
Christian RUFFINATTO